

# **Procès-verbal de l'Assemblée Générale**

## **de l'Association pour La Mothe**

### **en date du 6 avril 2019**

---

Régulièrement convoquée par courrier en date du 10 mars 2019, l'Association a tenu samedi 6 avril 2019 à 10 H 30, en la salle des fêtes de Soulaucourt, son Assemblée Générale annuelle.

Le président François Dépinal ouvrit la séance en remerciant monsieur François Chapitel, maire de Soulaucourt, qui prête et chauffe gracieusement la salle, puis en accueillant monsieur Jonathan Haselwander, maire de Bourmont, Vice-président de la Communauté de Communes Meuse et Rognon en charge du tourisme, de la culture et du patrimoine.

Il excusa ensuite messieurs Luc Gerecke, vice-président du Conseil départemental des Vosges, conseiller départemental du canton de Bulgnéville et maire de Contrexéville, et André Deguis. Il remercia enfin de leur présence les membres de l'Association qui ont fait le déplacement.

Il fit ensuite circuler la liste d'émargement : 19 participants sont présents, 28 membres ont donné pouvoir. Les membres à jour de cotisation en 2018 étant au nombre de 64, le président constata que le quorum était largement atteint, et que l'assemblée pouvait donc valablement délibérer.

#### **I – Rapport moral et d'activité du président**

François Dépinal présenta tout d'abord le rapport moral et d'activité de l'année 2018.

##### **1.1 – Les manifestations**

Il n'y a pas eu de fête de la Mothe en 2019, mais l'Association pour La Mothe a participé à la fête médiévale de Montsaugeon, qui a connu un grand succès. Notre Association y tenait un stand, conjointement avec la SHAB et les Amis de Morimond. Ce fut pour notre Association l'occasion de toucher un nouveau public.

Pour les Journées du patrimoine, notre Association était présente sur le site de la Mothe où elle a organisé des visites guidées. Suite à l'intervention de Christine Le Maréchal, proposant de favoriser les synergies avec Bourmont et Morimond, Jonathan Haselwander précise qu'un flyer commun pourrait être réalisé l'an prochain.

##### **1.2- La publication du n°10 des Cahiers de La Mothe**

Le n°10 des Cahiers de la Mothe est sorti fin juin des presses de l'Imprimerie BIALEC à Nancy, à temps pour être présenté lors des festivités de Montsaugeon. La revue est l'occasion de toucher, dans toute la France, des personnes originaires du Bassigny et heureuses de renouer avec leurs racines. Elle est rendue possible grâce au subventionnement de la Région Grand-Est.

### **1.3 - L'entretien du site**

François Dépinal rappela les actions entreprises, notamment par la commune de Soulaucourt, les jeunes de l'IMP de Neufchâteau et Robert Chevallier. Il remercia l'ensemble des participants pour leur implication.

### **1.4 - Les visites guidées**

Robert Chevallier et Fabrice Fontaine ont, comme chaque année, effectué sur le site des visites guidées à destination de groupes ou d'écoles. Le Président les remercia chaleureusement.

## **II – Rapports financiers**

Le trésorier Pierre Amouriq présenta ensuite les comptes de l'association pour 2018, selon document annexé au présent procès-verbal. Le total des recettes s'élève à 10.501,18 €, celui des dépenses à 10.486,40 €. La trésorerie reste, au 31/12/2018, excédentaire de 12.984,46 €. Grâce à la déductibilité fiscale des cotisations et dons des membres, le total de ces deux postes a atteint en 2018 3.820 €.

Michel Willaume, reviseur aux comptes, lut ensuite son rapport reconnaissant l'exactitude et la sincérité des comptes. Il exposa ensuite les préconisations envisagées avec le trésorier pour améliorer encore la présentation des comptes.

Le président Dépinal remercia Pierre Amouriq de sa présentation des comptes, et Michel Willaume de son rapport. Il proposa alors à l'assemblée de leur donner quitus, ce qu'elle fit à l'unanimité.

## **III - Les projets pour 2019**

Le président Dépinal présenta ensuite les projets pour l'exercice 2019.

### **3.1 – Les manifestations**

L'Assemblée valide la proposition de renouveler l'opération « Journée du Patrimoine », à l'instar de l'an passé.

### **3.1 – Les travaux de restauration des vestiges**

Sur proposition de François Dépinal, Jonathan Haselwander rappelle les modalités de transfert de la « compétence La Mothe » à la Communauté des Communes Meuse et Rognon. Après un vote favorable au transfert par les conseils municipaux des deux communes d'Outremécourt et de Soulaucourt, le dossier a été pris en charge par la Commission Tourisme, Culture et Patrimoine de La Comcom, qui a marqué un avis favorable dans les mêmes conditions que celles signées avec le château de Lafauche. Le dossier a ensuite été transmis au bureau de la Comcom, qui l'a validé sans aucune opposition. Reste à présent à le faire valider en Assemblée plénière, a priori à l'automne prochain.

Pour ne pas perdre de temps, l'Association va commencer à entamer les démarches avec la Drac sur le montage d'un dossier pour la restauration de la porte de Soulaucourt (ou de

France), la porte souterraine, et la courtine qui les sépare. Si le dossier est prêt à temps, il pourra être proposé à l'opération « Stéphane Bern » et à la Fondation du Patrimoine.

### **3.2 - Les Cahiers de La Mothe**

Le 11<sup>ème</sup> numéro est en phase de finalisation. Il sera de bonne tenue. Le nombre de rédacteurs se maintient. L'Assemblée décide de poursuivre la publication en 2020, et autorise le Président à formuler en son temps une demande de subvention auprès de la Région Grand-Est.

### **3.3 - L'entretien du site**

Le fauchage du site sera conduit en 2019 dans les mêmes conditions qu'il y a eu l'an passé. Une journée de travail sera par ailleurs organisée le samedi 22 juin 2019. Elle sera terminée par un barbecue offert aux participants.

Les jeunes de l'IMP Neufchâteau viendront à La Mothe les 8-9, 15-16 et 22-23 juillet prochain.

La commune de Soulaucourt a restauré des bancs. Ils pourront être mis en place le 22 juin.

### **3.4 - Les visites guidées du site**

Robert Chevallier et Fabrice Fontaine acceptent de poursuivre les visites guidées. Le Président les remercie de leur implication.

### **3.5 – L'adhésion à l'union REMPART en vue d'un chantier en 2020**


Afin d'organiser un chantier de jeunes par l'intermédiaire de cette association, l'assemblée vote le règlement de la cotisation pour l'année 2019.

## **IV - Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, François Dépinal remercia les membres de l'association pour leur implication dans les différentes actions. Il donna ensuite la parole aux membres présents, puis clôtura la séance, et l'Assemblée se termina sur le traditionnel verre de l'amitié.

Le président : François DEPINAL

Le secrétaire : Jean CHARLES



## ASSOCIATION POUR LA MOTHE

<b>ASSOCIATION POUR LA MOTHE</b>			
<i>Compte de résultat 2018</i>			
<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
	€		€
Frais de souscription CA	45,00	Cotisations	1 280,00
Entretien du site	611,23	Dons des membres	2 540,00
Assurance	113,98	Dons des visiteurs	190,00
Cahiers de la Mothe	7829,16	Subv Rég. Grand-Est Cahiers de La Mothe	2 300,00
Droits et achat de reproduction	71,60	Subvention com. Germainvilliers	30,00
Fournitures de bureau & diverses	294,94	Vente Cahiers de La Mothe en direct	1 610,00
Affranchissements	579,12	Vente Cahiers de La Mothe en librairies	2 107,22
Report 31/12/2017	475,33	Vente Itinéraires du Patrimoine et divers	157,40
Charges journée patrimoine A.G.	466,04	Recette Journées du Patrimoine	213,00
		Intérêts	73,56
<b>TOTAL des CHARGES</b>	<b>10 486,40</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 501,18</b>
Excédent de l'Exercice	14,78		
<b>TOTAL</b>	<b>10 501,18</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 501,18</b>
<b>TRESORERIE</b>			
Disponible en début d'exercice		Disponible en fin d'exercice	
CA Compte courant	2 475,34	CA Compte courant	4 501,80
CA Compte sur livret	10 509,12	CA Compte sur livret	8 482,66
<b>TOTAL</b>	<b>12 984,46</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 984,46</b>